

REPUBLIQUE DU TCHAD



PRESIDENCE DE TRANSITION



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DES COMPTES PUBLICS



SECRETARIAT D'ETAT



SECRETARIAT GENERAL



DIRECTION GENERALE DES IMPOTS



DIRECTION DE LA LEGISLATION, DU CONTENTIEUX ET
DES RELATIONS FISCALES INTERNATIONALES



UNITE-TRAVAIL-PROGRES



PUBLICATION DE LA LISTE DES EXONERATIONS FISCALES

EXERCICE 2022

Mai 2023

INTRODUCTION

1- Contexte et objectif

L'Etat tchadien a introduit dans sa politique fiscale ces dernières années, des exonérations fiscales visant à promouvoir les énergies renouvelables, l'agriculture, l'entrepreneuriat jeune et féminin ainsi que les personnes en situation de handicap.

Ces exonérations accordées à certaines catégories de contribuables ou de secteurs d'activités, permettent à l'Etat d'atteindre ses objectifs stratégiques sur les plans économiques, sociaux, culturels, diplomatique, consulaire et humanitaire et ce, en prenant plusieurs formes allant de la réduction des taux d'impôts à l'exonération ou l'exemption de taxes.

Les exonérations fiscales font partie des outils de politique fiscale des gouvernements. Elles sont utilisées en lieu et place des dépenses directes pour dynamiser, encourager ou soutenir des secteurs d'activité et/ou une catégorie de contribuables.

Du fait de leur usage étendu et de la croissance de leur coût, les exonérations fiscales sont devenues un sujet central de réflexion sur les politiques fiscales. D'où, l'importance de la publication périodique de la liste des entreprises bénéficiaires afin de :

- Assurer la transparence des mesures ayant présidé à leur octroi ;
- engager un débat démocratique et transparent sur l'ensemble des choix de finances publiques, y compris les décisions d'accorder ces exonérations.

La publication de la liste des exonérations est nécessaire notamment pour évaluer leur efficacité et d'apprécier la pertinence de leur maintien ou de leur suppression.

Sur le plan légal, l'octroi des exonérations relève aussi bien du régime de droit commun (Code général des impôts et Code des douanes) que des régimes dérogatoires (charte des investissements, conventions, accords etc...).

La présente liste vise **l'exercice 2022 et porte sur quarante cinq (45) entités** ayant bénéficié des exonérations au cours de cet exercice.

Pour l'exercice considéré on relève ce qui suit:

- 27 exonérations accordées aux missions diplomatiques, consulaires, organismes des Nations Unies, Organisations non gouvernementales, culturelles et religieuses;
- 5 entreprises exerçant le secteur des énergies renouvelables;
- 3 entreprises dans le secteur des technologies de l'information et de la communication;
- 5 entreprises dans le secteur pétrolier;
- Une (1) entreprise dans le domaine agro alimentaire;
- 3 entreprises dans le domaines des infrastructures sociales de base ;
- Une (1) cimenterie.

La liste des exonérations fiscales au titre de l'exercice 2022 se présente donc comme ci-après:

I. Exonérations accordées aux Missions diplomatiques, organismes des Nations – Unies, ONGs, Organisations culturelles et religieuses

N°	Nom et raison sociale	Impôts	Mode d'incitation	Mesure incitative	Référence législative	Objectif	Secteurs d'activité	Bénéficiaires
1	AAMAC	TVA et Droit d'accises	Exonération des Impôts du secteur aérien	Accord de siège	Art. 5.5 et 5.5	Désenclavement par le secteur aérien	Secteur aérien	AAMAC
2	AMBASSADE DE RUSSIE	TVA	Exonération Totale	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
3	AMBASSADE D'Allemagne	TVA	Exonération Totale	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
4	ONG ACTED	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
5	AMBASSADE DES PAYS BAS	TVA	Exonération de TVA	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
6	MEDECINS SANS FRONTIERES	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
7	UNICEF	Droits et taxes	Exonération Totale	Protocole d'accord	Art. VII	Humanitaire	Protection de l'enfance	Enfants
8	AMBASSADE DE TURQUIE	TVA	Exonération de TVA	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
9	OMS	TVA	Exonération de TVA	Accord de siège	Art. 32 et 39	Santé humaine	Santé	Ménages

10	AFD	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Développement	Aide et développement	Institutionnels et ménages
11	EXPERTISE France	Tous les impôts et taxes excepté IRPP, TA, TF et l'IRPP/loyer	Exonération Totale	Accord de siège	Art. 32 et 39	Développement	Formations - aide -Conseils	Institutionnels et particuliers
12	ONG HIAS	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
13	ONG FHI 360	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
14	HCR	TVA	Exonération de TVA	Accord de coopération	Art. VIII	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
15	ONG ADEPSET	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
16	ONG ASSA-AC	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
17	AMBASSADE DU MAROC	TVA	Exonération de TVA	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
18	BUREAU Permanent Coopération Suisse	TVA et Droit d'accises	Exonération partielle	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade
19	PAM	TVA	Exonération de TVA	Mémoire d'accord	Art. 2.5	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
20	AMBASSADE DE France	TVA	Exonération de TVA	Convention de vienne	Art. 23, 34, 35, 36	Relations diplomatiques	Diplomatie et coopération internationale	Ambassade

21	ASECNA	BNC et Droit d'enregistrement	Exonération partielle	Accord Maroc - Tchad	Convention de Chicago	Aéronautique	Formation navigateurs aériens	Cadres ASECNA
22	ONG SWISS CONTACT TCHAD	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Humanitaire	Action humanitaire	Ménages
23	EMEET	Impôts et taxes	Exonération totale	CGI	Art. 154. II et 230	Activités religieuses	Religion	Social
24	CENTRE ALMOUNA	TVA	Exonération de TVA	Protocole d'accord	Art. 32 et 39	Formations, animations culturelles	Centre de formation	Institutionnels et particuliers
25	HÔPITAL LA RENAISSANCE	TVA	Exonération de TVA	CGI	Art. 154. II	Soins médicaux	Santé humaine	Institutionnels et particuliers
26	CNDH	Droits et Taxes	Exonération partielle	CGI	Art. 154. II	Mobiliser l'Épargne Intérieure	Sécurité et Prévoyance Sociale	Ménages
27	BABAL KHERAT 2A (UNICEF)	TVA	Exonération Totale	Convention d'établissement	Art. 154. I	Encourager l'Investissement	Secteur minier	Entreprises

II. Exonérations accordées sur demande des entreprises des secteurs de l'énergie, du pétrole, de l'industrie et du développement agricole et social

N°	Nom et raison sociale	Impôts	Mode d'incitation	Mesure incitative	Référence législative	Objectif	Secteurs d'activité	Bénéficiaires
1	SOCIETE SOL	IMF, TA, TF, TVA sur les intérêts des emprunts	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions
2	Sté SAHEL SOLAIRE	TVA, IMF, TF, TA, Abattement 50% base IS et DE	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions
3	BONA SARL	IRPP/loyer, abattement 50% IS et DE, TVA, IMF, TA,TF	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions
4	AVMAX CHAD	TVA	Exonération de TVA	Convention CNPC	Art. 47.3	Sous - traitance	Pétrole	Etat - Contractant
5	Sté EMMTH	TVA	Exonération de TVA	Produits de première nécessité	Art. 230	Bananes, oranges, pommes	Agriculture et agro-alimentaire	Ménages et Institutions
6	CIMAF	Réduction du Taux de TVA à 9%	Réduction d'impôt	Investissement	Art. 230 et 238	Inciter à la production	Cimenterie	Ménages et Institutions
7	ILNET	TVA, IMF,	Exonération	Promotio	Art. 14 LF	Promouvoir	TIC	Entreprises -

	TELECOM GROUP	TF, TA, Abattement 50% base IS et DE	Partielle	n TIC	2020	l'accès à internet		Ménages - Institutionnels
8	TOUMAI HANANA TECHNOLOGIE	Patente, IMF, TF, TA, TVA	Exonération Partielle	Promotion TIC	Art. 14 LF 2020	Promouvoir l'accès à internet	TIC	Entreprises - Ménages - Institutionnels
9	SHT	TVA	Exonération Partielle	Convention Pétrolière	Art. 47.3	Production des hydrocarbures	Secteur énergétique	SHT - ménages
10	AFISCO	TVA	Exonération Partielle	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprise - Etat - Ménages
11	SIBORO GROUP	TVA	Exonération de TVA	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprise - Etat - Ménages
12	RELYANT GLOBAL	TVA	Exonération de TVA	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprises - Ménages - Institutionnels
13	OPIC AFRICA	TVA, TF, TA et la Patente	Exonération Partielle	Convention Pétrolière	Art. 24.I; 24.II et 36	Sous - traitance	Pétrole	Entreprise - Etat - Ménages
14	INNOVENT	TVA, IMF, TF, TA, abattement de 50% de la base DE et IS	Exonération Partielle	Promotion TIC	Art. 14 LF 2020	Promotion des TIC	TIC	Entreprises - Ménages - Institutionnels
15	SHANDONG CHINA INTERNATIO	TVA	Exonération de TVA	Convention CNPC	Art. 4.3	Sous - traitance	Pétrole	Entreprise - Etat - Ménages

	NAL							
16	INNOVENT CENTRALE SOLAIRE ABECHE	TVA, IMF, TF,TA, abattement de 50% de la base DE et IS	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020	Energie propre et alternative	Solaire	Entreprises - Ménages - Institutionnels
17	DENALI INVESTISSE MENT	TVA	Exonération de TVA	Régime fiscal vert	Contrat Centrale Solaire HFO	Production énergie renouvelable	Solaire	Entreprises - Ménages - Institutionnels
18	KIRUI SHIANDONG	TVA	Exonération de TVA	Conventi on CNPC	Art. 4.3	Sous - traitance	Pétrole	Entreprise - Etat - Ménages

PRESENTATION DES DEPENSES FISCALES DES ENTREPRISES ELIGIBLES EN 2022													Coût fiscal 2022				
N°	Nom et raison sociale	Impôts	Mode d'incitation	Mesure incitative	Référence législative	Objectif	Secteurs d'activité	Bénéficiaires	TVA	IS	IMF	TF	TA	Total			
1	SOCIETE SOL	IMF, TA, TF, TVA sur les intérêts des emprunts	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions	4 297 445	529 791	358 120	720 000	288 000	6 193 356			
2	Sté SAHEL SOLAIRE	TVA, IMF, TF, TA, Abattement 50% base IS et DE	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions	9 000 000	525 000	750 000	660 000	312 000	11 247 000			
3	BONA SARL	IRPP/loyer, abattement 50% IS et DE, TVA, IMF, TA,TF	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020 et 230	Energie propre et alternative	Solaire	Ménages et Institutions	9 000 000	525 000	750 000	600 000	348 000	11 223 000			
4	Sté EMMTH	TVA	Exonération de TVA	Produits de première nécessité	Art. 230	Bananes, oranges, pommes	Agriculture et agro-alimentaire	Ménages et Institutions	40 708 022	3 571 596	3 392 335	744 000	384 000	48 799 954			
5	CIMAF	Réduction du Taux de TVA à 9%	Réduction d'impôt	Investissement	Art. 230 et 238	Inciter à la production	Cimenterie	Ménages et Institutions	5 541 320 242	1 437 801 727	461 776 687	9 000 000	432 000	7 450 330 656			
6	ILNET TELECOM GROUP	TVA, IMF, TF, TA, Abattement 50% base IS et DE	Exonération Partielle	Promotion TIC	Art. 14 LF 2020	Promouvoir l'accès à internet	TIC	Entreprises - Ménages - Institutionnels	144 264 487	51 378 015	12 022 041	8 640 000	336 000	113 884 512			
7	TOUMAI HANANA TECHNOLOGIE	Patente, IMF, TF, TA, TVA	Exonération Partielle	Promotion TIC	Art. 14 LF 2020	Promouvoir l'accès à internet	TIC	Entreprises - Ménages - Institutionnels	4 590 270	45 385 780	382 523	8 100 000	300 000	32 012 987			
8	AFISCO	TVA	Exonération Partielle	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprise - Etat - Ménages	17 304 780	833 506	1 442 065	624 000	324 000	20 528 352			
9	SIBORO GROUP	TVA	Exonération de TVA	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprise - Etat - Ménages	8 100 000	700 000	675 000	648 000	444 000	10 567 000			
10	RELYANT GLOBAL	TVA	Exonération de TVA	CGI	Art. 154.I	Encourager l'Investissement	Infrastructures sociales	Entreprises - Ménages - Institutionnels	9 000 000	525 000	750 000	672 000	552 000	11 499 000			
11	INNOVENT	TVA, IMF, TF,TA, abattement de 50% de la base DE et IS	Exonération Partielle	Promotion TIC	Art. 14 LF 2020	Promotion des TIC	TIC	Entreprises - Ménages - Institutionnels	216 000	45 935 070	18 000	744 000	468 000	44 489 070			
12	INNOVENT CENTRALE SOLAIRE ABECHE	TVA, IMF, TF,TA, abattement de 50% de la base DE et IS	Exonération Partielle	Régime fiscal vert	Art. 14 LF 2020	Energie propre et alternative	Solaire	Entreprises - Ménages - Institutionnels	15 182 351	13 078 318	1 265 196	696 000	528 000	4 593 229			
13	DENALI INVESTISSEMENT	TVA	Exonération de TVA	Régime fiscal vert	Contrat Centrale Solaire HFO	Production énergie renouvelable	Solaire	Entreprises - Ménages - Institutionnels	9 000 000	525 000	750 000	648 000	624 000	11 547 000			
	TOTAL								5 811 983 597	1 445 536 621	484 331 966	32 496 000	5 340 000	7 779 688 185			